

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux du mois de mars à 10h00, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 4 mars 2026.

**Présent(s) :** M. Genoud, C.Cheminat, M. Desvallées,  
C. Bibollet, S.Baud, C. Billard de Saint-Laumer, D. Bossonney,  
L. Bracher, C. Arhuero, A.Magnin, S. Pérou, J.Mabut, G. Loffel,  
L. Bnimilk Malbec, V.Miannay, N.Gruaz, K.E. Sauzay, J.Gaume,  
M.Albrecht, C.Oberson, P.Meylan, F.Guilhot, G.Vilmint

Nombre de membres

En exercice :	23
Présents :	23
Votants	23
Dont pouvoirs	00

N° 2026-19

### INSTANCES- Election des adjoints

Comme prévu à l'article L2122-7-2 du CGCT, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel, parmi les membres du conseil municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (articles L2122-4 et L2122-7-2 du code général des collectivités territoriales)

Je vous propose de vous accorder un délai de 5 minutes pour me déposer des listes de candidats aux fonctions d'Adjoint au Maire qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'Adjoints à désigner.

1 liste : Denis BOSSONNEY  
Catherine CHEMINAT  
Michel DESVALLEES  
Christelle BIBOLLET  
Sébastien BAUD

#### Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 23

Bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 23

Majorité absolue : 12

N°2026-19



Envoyé en préfecture le 26/03/2026

Reçu en préfecture le 26/03/2026

Publié le

ID : 074-217400316-20260322-D2026\_19-DE

S<sup>2</sup>LO

Vote : Pour = 23  
Contre= 0  
Abstention= 0  
Blancs = 0

Ainsi fait et délibéré, les jours, moi et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,

Victor MIANNAY



Le maire,

Marc GENOUD



Certifié exécutoire,  
A Beaumont, le  
Le maire,

